**La perte d'audition accélère le déclin cognitif**

Par

**À l'occasion de la Semaine du son, les spécialistes insistent sur l'importance d'une prise en charge précoce des problèmes auditifs.**

La [**perte d'audition**](http://sante.lefigaro.fr/sante/seniors/perte-daudition/quest-ce-que-cest), même partielle ou progressive, n'est jamais anodine. Même quand elle n'est pas liée à une maladie grave, elle reste un handicap majeur qui a d'importantes répercussions sur la vie quotidienne. Travail, couple, famille, amis… toutes les relations sociales sont fondées sur la parole. Le moindre problème d'audition rend inévitablement la communication laborieuse, favorisant un retrait social progressif : on renonce d'abord aux soirées bruyantes, puis à engager certaines conversations, voire, dans les cas les plus extrêmes, à sortir de chez soi. On s'exclut petit à petit de la vie en société. Dans son roman *La Vie en sourdine*, écrit : «Les sons ont du sens, ils véhiculent de l'information ou communiquent un plaisir esthétique. Le bruit est laid et dépourvu de sens. La surdité transforme tant de sons en bruits que vous préférez opter pour le silence.» Tout est dit.

Les Français ne semblent pourtant pas prendre ce problème au sérieux. «L'image a pris une telle importance dans notre société que nous oublions parfois à quel point le son est important », assène, ingénieur acousticien. Pour mieux sensibiliser aux problématiques sonores, il a fondé [**la Semaine du son**](http://www.lasemaineduson.org/) , événement national dont la 11e édition se déroule cette année du 27 janvier au 9 février.

«Un Français sur deux ne va jamais consulter de sa vie un spécialiste pour faire contrôler son audition », s'inquiète, audioprothésiste impliqué dans l'organisation de l'événement. Les gens consultent volontiers lorsqu'ils souffrent d'acouphène (bourdonnement ou sifflement fantôme) ou d'hyperacousie (hypersensibilité gênante à certaines fréquences). Mais ils prennent plus difficilement conscience d'une surdité naissante.

«Une prise en charge précoce avec des prothèses auditives adaptées permet pourtant dans la plupart des cas de vivre une vie normale », souligne le, chef du service d'audiologie (CHU de Lyon, Centre de neurosciences). «Cela permet aussi de ralentir la perte d'audition.» Lorsqu'une personne commence à devenir un peu sourde, c'est généralement parce que son oreille interne est abîmée. «Nous avons un capital de 12 500 cellules ciliées externes, 3 000 internes et 30 000 neurones auditifs qui ne se renouvelle pas », rappelle le médecin. «À partir de l'âge de 20 ans, on perd entre 3,5 et 7 % de ces cellules ciliées par décennie.» Différents traumatismes (écoute prolongée au casque, travail en milieu bruyant, concerts, etc.) peuvent accélérer le phénomène en France.

Avec la perte de ces cellules, qui jouent un rôle fondamental dans l'amplification du son, l'ouïe devient moins fine, notamment dans les aigus. «Comme la nature a horreur du vide, les régions du cerveau qui gèrent ces gammes de fréquences vont être affectées à d'autres tâches.» Cette réorganisation neuronale a pour conséquence d'amplifier la surdité du patient. «S'il est équipé de prothèses adaptées, en revanche, le malentendant va conserver, voire recouvrer, la capacité cérébrale à traiter ces sons.»

Des recherches ont montré que la surdité des personnes âgées avait par ailleurs des conséquences délétères sur le cerveau. «En situation d'écoute compétitive, dans un réfectoire bruyant par exemple, le malentendant va mobiliser son lobe préfrontal pour essayer d'isoler certains sons et les analyser », explique. Le fonctionnement normal de cette partie du cerveau, d'ordinaire consacrée à la mémoire de travail (gestion et traitement des informations à court terme), s'en trouve affecté. Le déclin cognitif est ainsi 30 à 40 % plus rapide chez les personnes âgées souffrant de presbyacousie (surdité bilatérale lentement évolutive). Et le risque de démence s'en trouve accru.

**Effectuer régulièrement des tests**

Comme le déclin auditif est souvent très progressif, les spécialistes enjoignent tout un chacun à effectuer régulièrement des tests, même les plus jeunes, qui s'abîment de plus en plus les oreilles en ayant constamment vissés sur les oreilles des écouteurs diffusant du son à plein volume. «Nous sommes désormais capables d'anticiper une perte d'audition en détectant des anomalies dans les vibrations des cellules ciliées, les oto-émissions, lorsqu'elles sont stimulées », explique.

Seul problème, les examens auditifs sont encore très mal remboursés, que ce soit par la Sécurité sociale ou les mutuelles. Le dépistage de la surdité n'est gratuit et systématique que pour les nouveau-nés de moins de 3 mois (et depuis mai 2012 seulement). Pour les autres, il faut malheureusement payer le prix fort : une quarantaine d'euros par consultation.